

Note synthétique (L.2313-1 du CGCT)
BUDGET PRIMITIF 2022

La présente note mentionne brièvement les enjeux du budget de la commune pour 2022.

Section Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : total 879 000 €

Les recettes prévues sont :

- **résultat d'exploitation 2021 reporté** 360 000 €
- **ventes et prestations tirées du patrimoine** : 4 000 € (réalisé 2021 : 6 946,68 €)
Concernent principalement les encarts publicitaires liés au bulletin municipal
- **impôts et taxes** : 381 000 € (réalisé 2021 : 442 892 €)
Contiennent principalement les taxes habitation et foncière et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie
- **dotations et subventions** : 86 000 € (réalisé 2021 : 171 719,51 €)
Concernent l'ensemble des dotations de l'État (Dotations forfaitaire, DSR et DNP et compensation sur les exonérations de taxes TF).
- **autres produits** : 48 000 € (réalisé 2021 : 60 937,83 €)
Concernent les revenus du patrimoine des locations de logements, commerces, gîtes et l'emplacement de l'antenne relais.

Les recettes de fonctionnement du B.P. 2022 sont estimées prudemment à 879 000 € et représentent -1,10 % par rapport au B.P. 2021 (prévu 924 800 €, réalisé 682 596,33 €)

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune.

Dépenses de fonctionnement : total 879 000 €

Les dépenses prévues sont :

Chapitre 011 dédié aux charges à caractère général : 377 100 € (réalisé 2021 : 205 512,25 €) et comprenant :

- **charges de fonctionnement de l'administration** : 110 600 €
Concernent les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tout genre, les prestations de services informatique ou copieur, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.
- **charges de fonctionnement du patrimoine et autres évènements** : 266 500 €
Concernent l'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics), l'entretien de la voirie, les festivités et réceptions diverses.

Chapitre 012 dédié aux charges de personnel : 135 000 € (réalisé 2021 : 116 267,85 €) et comprenant :

- **charges liées aux salaires et charges sociales** de 3 personnels et les vacances cours de sport, éventuellement le recours à un stagiaire (contrat régional).

Chapitre 65 dédié aux indemnités des élus et versement de contingents à des organismes : 271 000 € (réalisé 2021 : 247 387,31 €) et comprenant :

- **charges liées aux indemnités des élus** - du maire et de 3 adjoints (35 000 €)
 - l'état des indemnités versées et charges sociales associées en 2021 : 31 709,28 €
- **le versement de contributions** au SDIS, au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP), le SMEP PNR (231 000 €)
- **le versement de subvention aux associations** pour un budget de 2 000 € mais pour 4 associations identifiées à 200 € chacune.

Chapitre 66 dédié aux charges financières : 20 500 €

- **charges des intérêts de la dette** : 15 500 € (réalisé 2021 : 12 848,64 €)

Chapitre 67 dédié aux charges exceptionnelles : 8 200 €

- **secours aux personnes en difficultés et autres charges**

Les dépenses de fonctionnement du BP 2022 ont augmenté de +5,49% par rapport au B.P 2021 (prévu 924 800 €, réalisé 599 628,05 €).

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Pour 2022, le budget dégage un autofinancement (recettes supérieures aux dépenses) de 45 000 € permettant le financement du capital de la dette en investissement.

Section Investissement :

Dépenses d'investissement : total 917 676,03 €

Comprenant notamment les restes à réaliser de 2021 pour 401 376 €

Chapitre 041 - des opérations d'ordre pour 8 400 €.

Les dépenses prévues également pour :

Chapitre 16 dédié au remboursement de la dette : 44 800 €

- **charges liées au remboursement du capital de la dette**

Chapitre 20 dédié aux études et droits d'entrée et de logiciels : 17 840 €

- **Suivi des travaux du futur square : 15 240 € et droits d'utilisation de logiciels : 2 600 €**

Chapitres 21 et 23 dédiés aux achats de matériel et aux travaux pour 454 500,03 € avec une répartition envisagée comme suit :

- **Matériel informatique** : 3 036 €
- **Travaux envisagés compte 21 : 202 224,03 €**
- remplacement des volets aux gites : 15 620 €
- aménagement d'un circuit pédestre espaces jeux enfants et étang : 95 000 €
- remplacement de la porte de garage de la mairie : 4 000 €
- rénovation de la grille et clôture de la mairie : 18 000 €
- travaux d'approfondissement de l'étang : 27 000 €

- rénovation du terrain de tennis : 20 000 €
- rénovation éclairage public (Led) terrain football : 5 000 €
- rénovation éclairage place des Acacias : 17 600 €

- **Travaux envisagés sur 2022/2023 compte 23 : 240 000 €**
- l'aménagement d'un square (terrain face salle des fêtes) : 240 000 €

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs. Pour 2021, elles constituent :

Recettes d'investissement : 917 676,03 €

Comprenant notamment les restes à réaliser pour 148 052 €

Les recettes prévues également pour :

Chapitre 001 solde de la section d'investissement reporté : 438 955,75 €

Virement de la section de fonctionnement (autofinancement) : 45 000 €

Chapitre 040 et 041 - opérations d'ordre : 12 700 €

- opérations d'amortissement

Chapitre 10 dotations fonds divers et réserves : 122 968,28 €

- Constituent une partie du résultat de 2021 affecté à l'investissement

Chapitre 13 subventions d'investissement : 0 €

- Cependant la commune envisage une discussion sur l'élaboration d'un contrat rural avec la région IDF et le Département.

Chapitre 16 emprunt à solliciter : 150 000 €

L'exécution de ce budget 2022 et le bilan des réalisations de projets (ou non) seront retracés dans le compte administratif 2022 (aux environs d'avril 2023).